

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

CULTURES MARINES

SESSION 2005

Durée : 1 heure

Coefficient : 2

EPREUVE E1 : EPREUVE TECHNOLOGIQUE

**Sous-Epreuve B1 : Approfondissement
Production et Gestion de production**

**Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5**

PRODUCTION D'HUITRES A PARTIR DE NAISSAINS TELECAPTES SUR COUPELLES

Un ostréiculteur souhaite produire environ **13 tonnes** d'huîtres commercialisables par an en routine à partir de naissains télécaptés sur coupelles.

Il fera lui-même son télécaptage.

Les éléments présentés dans l'annexe 1 résument son essai.

Question n°1 (8 points)

Compléter l'annexe 2 à remettre avec la copie

Question n°2 (2 points)

2.1 Calculer le nombre d'huîtres commercialisables qu'il a produites à l'issue de son essai.

2.2 Calculer la masse totale d'huîtres commercialisables qu'il a produites à l'issue de son essai (la masse totale sera arrondie à la centaine de kilogramme par excès).

Question n°3 (3 points)

Enoncer 3 hypothèses expliquant les pertes entre le nombre initial de larves et le nombre de naissains détroqués.

Question n°4 (2 points)

4.1 Evaluer, à partir de la masse totale arrondie d'huîtres commercialisables, le nombre de larves et de collecteurs nécessaires pour réaliser le télécaptage en vue d'atteindre la production citée dans l'énoncé.

4.2 Calculer le volume total des bancs nécessaire pour réaliser le télécaptage en vue d'obtenir cette production.

Question n°5 (5 points)

Compléter l'annexe 3 à remettre avec la copie

Pour atteindre la production visée, calculer le nombre de poches de différents maillages présentes sur le parc en avril 2007, sachant que le professionnel réalisera son premier télécaptage de production en mars 2005.

Annexe 1 (Résumé de l'essai)

Mars (année N)

Télécaptage et prégrossissement sur collecteurs

- Mise à l'eau de 200 000 larves pédivéligères œillées dans un bac de 1 mètre cube contenant 35 collecteurs de 44 coupelles chacun.
- Après fixation, les collecteurs ont été placés dans des claires en marais.

Juin (année N)

Détroquage et mise en poches

- Le pourcentage de survie des naissains après le détroquage des coupelles est évalué à 12 %.
- 25 % de ces naissains sont placés en poches de maille de 9 mm à raison de 500 huîtres par poche.
- Le restant du naissain est réparti en poches de maille de 6 mm à une densité de 1000 huîtres par poche.

Les poches sont placées sur un parc en surélévation en mer

Mars (année N+1)

Dédoublage et changement des poches

- Les huîtres placées en poches de maille de 9 mm sont dédoublées après tri en poches de maille de 14 mm à raison de 250 animaux par poche.
La mortalité en poches de 9 mm est évaluée à 12,5 %.
- Les huîtres mise en poches de maille de 6 mm sont dédoublées après tri en poches de maille de 9 mm à la densité de 500 huîtres par poche.
La mortalité en poche de 6 mm est de 25 %.

Novembre - Décembre (année N+1)

Vente à 80 g en moyenne des huîtres placées dans les poches de maille de 14 mm.
La mortalité en poche de maille de 14 mm est de 12,5 %.

Mars (année N+2)

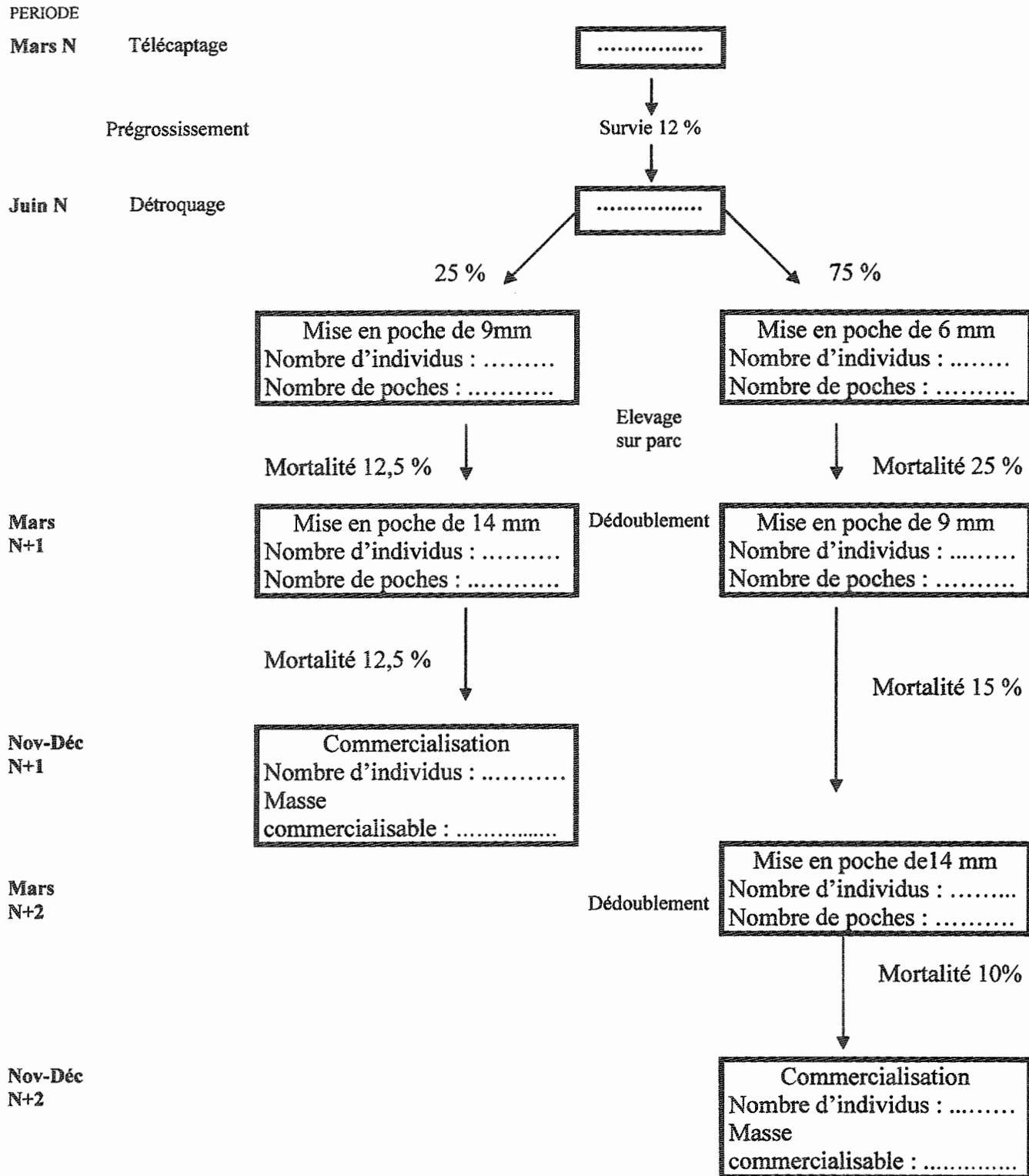
Dédoublage et changement des poches

Le lot en poches de 9 mm est dédoublé après tri en poches de maille de 14 mm à raison de 250 animaux par poche.
La mortalité en poches de maille de 9 mm est de 15 %.

Novembre - Décembre (année N+2)

Vente finale du stock avec une masse unitaire moyenne de 90 g.
La mortalité en poche de maille de 14 mm est de 10 %.

Annexe 2 (A rendre avec la copie)



Annexe 3 (A rendre avec la copie)

PERIODE	1 ^{er} CYCLE DE PRODUCTION			2 ^{ème} CYCLE DE PRODUCTION		
	Nombre de poches Maille 6 mm	Nombre de poches Maille 9 mm	Nombre de poches Maille 14 mm	Nombre de poches Maille 6 mm	Nombre de poches Maille 9 mm	Nombre de poches Maille 14 mm
Mars 2005	TELECAPTAGE 1					
Juin 2005						
Mars 2006				TELECAPTAGE 2		
Juin 2006						
Nov-Déc 2006						
Mars 2007						